

Appel de la presse gratuite d'information culturelle

En cette période de profonde incertitude liée à la crise sanitaire que traverse notre pays, nous, médias culturels indépendants du Grand Ouest, avons décidé d'interpeller ensemble les pouvoirs publics et les collectivités territoriales sur la situation préoccupante de notre secteur d'activité.

Des médias à l'arrêt

La fermeture des salles de spectacles, l'annulation des festivals et l'arrêt total de l'activité événementielle nous ont contraints à suspendre l'ensemble de nos publications depuis mars, car la presse gratuite d'information culturelle dépend naturellement du secteur culturel, dont elle se revendique. Directement impactés par les mesures sanitaires imposées à la sphère événementielle, nous avons été et sommes, au même titre que les artistes, salariés et employeurs du secteur, empêchés de travailler. Et ces décisions conditionnent également la reprise de nos activités de façon sereine.

Un maillon essentiel de la chaîne culturelle

Comme les « oubliés de la culture », tous ces prestataires sans qui le monde du spectacle n'existerait pas tel que nous le connaissons, nous sommes, dans notre diversité, un maillon essentiel de la chaîne culturelle : miroir du dynamisme artistique de nos territoires, relais indispensable de proximité entre les structures événementielles et le public, service public d'utilité sociale à part entière. Chacun sait que nous contribuons à la visibilité des acteurs culturels, à la valorisation des initiatives locales et participons, de fait, à renforcer la dynamique culturelle territoriale et sa vitalité économique. Nos lecteurs comme les spectateurs sont chaque jour présents pour nous rappeler notre importance.

Un manque de considération de la presse culturelle gratuite

Certes, nous saluons les politiques de soutien mises en œuvre par le gouvernement et les collectivités territoriales pour soutenir la filière culturelle. Néanmoins, nous tenons à exprimer notre désarroi face au manque de considération dont fait l'objet la presse culturelle gratuite, alors même qu'elle relève de ce secteur fragile. Nous sommes considérés comme "culture" lorsqu'il s'agit d'aides à la presse, et "média" dans le cas d'aides à la culture !

Des incertitudes préjudiciables

Si nous avons jusqu'ici fait face aux difficultés en asséchant nos trésoreries et en nous appuyant sur les dispositifs généraux d'aides, se pose aujourd'hui la question des lendemains. L'incertitude qui pèse sur l'événementiel pour ces prochains mois (jauge réduites, capacités à accueillir du public, mesures sanitaires à mettre en œuvre, tournées annulées...) ainsi que l'impossibilité de diffuser nos magazines dans bon nombre de points (restaurants, bars, hôtels, coiffeurs... et de nombreuses structures culturelles toujours fermées au public) nous placent dans une situation très précaire. La survie d'un certain nombre de nos publications est aujourd'hui compromise. Il en va de même de nos emplois. Et ce d'autant plus que les effets de la crise sont encore difficilement mesurables et ne permettent en rien une visibilité et une projection heureuse vers l'avenir.

Des soutiens à la presse gratuite nécessaires

Devant ces constats alarmants, les médias culturels gratuits et indépendants du Grand Ouest souhaitent se mobiliser pour être inclus, comme ils devraient l'être, dans les dispositifs de soutien à la presse et au secteur culturel. Nous demandons à ce que les aides en cours soient maintenues jusqu'à la reprise des spectacles et d'une diffusion normale de nos publications : fonds de solidarité, aides aux indépendants. Comme tous les secteurs frappés de fermeture administrative, nous souhaitons être exonérés des charges sociales et fiscales, qui sont pour l'heure seulement reportées. De même, puisque nous sommes encore dans l'impossibilité de paraître, nous souhaiterions que la prise en charge du dispositif de chômage partiel soit maintenue à 100% jusqu'à ce que la situation s'éclaircisse.

Un fonds d'intervention pour les éditeurs indépendants

Afin d'accompagner notre secteur d'activité dans sa reprise, nous sollicitons la mise en place d'un fonds d'intervention pour les éditeurs indépendants, destiné à compenser les pertes d'exploitation et à favoriser l'investissement dans les prochains mois. Il s'agit pour nous tous d'assurer la pérennité de nos publications. Ce dispositif peut être mis en place par le ministère de la culture et ses relais locaux, les DRAC, mais aussi par les collectivités territoriales.

Une concertation de fond

La presse d'information culturelle gratuite appartient à la filière de la presse écrite. Pourtant, aujourd'hui dans la famille de la presse gratuite, seuls les quotidiens ont accès aux dispositifs de soutien à la presse écrite, réservés à la presse payante. Pour répondre à une problématique plus globale, nous souhaitons qu'une concertation soit mise en place entre le ministère et la presse d'information culturelle gratuite pour être enfin considérés et reconnus comme des médias et avoir accès aux dispositifs de soutien de la filière.

Médias signataires

Aux Arts
Bigre
Bouger en Mayenne
CRI de l'Orneau
Grabuge
Haut Parleur
Kostar
Prog!
Scéno
Sorties de Secours
Ty Zicos
UV
Wik

auxarts

BiGRE

Bouger en Mayenne

CRI

GRABUGE

haut parleur

KOSTAR
cultures * tendances

PROG!
L'AGENCE DES CULTURES

scéno
AGENDA CULTURE DU MAINE-ET-LOIRE

Sorties de secours

TY ZICOS

UV

wik

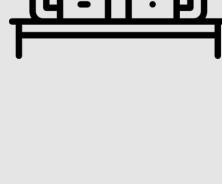
PRESSE D'INFORMATION CULTURELLE GRATUITE

Grand Ouest



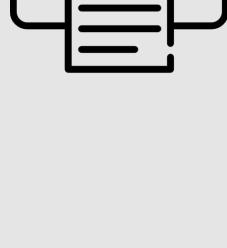
13 médias

Aux Arts - Bigre - Bouger en Mayenne
CRI de l'Ormeau - Grabuge - Haut Parleur - Kostar
Prog! - Scéno - Sorties de Secours - Ty Zicos - UV - Wik

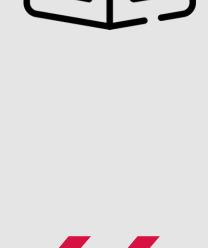


32 emplois

Équivalents temps plein

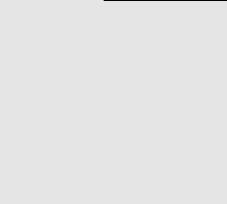


295 000
exemplaires cumulés par mois



1 180 000 lecteurs

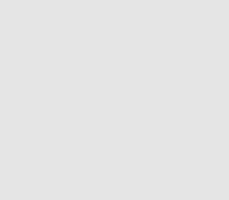
cumulés



66 000 événements relayés par an



11 500 points de dépôts



60 prestataires externes

Imprimeurs, diffuseurs, graphistes, rédacteurs, photographes, assistants administratifs, chargés de clientèle...



Rayonnement géographique

Bretagne, Centre-Val de Loire,
Normandie & Pays de la Loire

DIFFUSION

Côtes-d'Armor (22) - Finistère (29) - Ille-et-Vilaine (35) -
Morbihan (56) - Indre (36) - Indre-et-Loire (37) - Loir-et-Cher (41)
- Calvados (14) - Eure (27) - Manche (50) - Orne (61) - Seine-

- Maritime (76) - Loire-Atlantique (44) - Maine-et-Loire (49) -

Mayenne (53) - Sarthe (72) - Vendée (85) + Vienne (86)

